

36ème Conférence Régionale Européenne d'INTERPOL

Varna, Bulgarie, 30 mai – 1 juin 2007

"Les principales initiatives opérationnelles d'INTERPOL"

par Jean-Michel Louboutin
Directeur exécutif des Services de police
Secrétariat Général d'INTERPOL



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

Mon intervention d'aujourd'hui n'est pas une véritable présentation. Il ne s'agit que d'une introduction qui n'a pour seule ambition que d'attirer votre attention sur les différentes présentations qui vont suivre au cours de cette journée et celle de demain.

Ces présentations ont en effet pour objet de vous informer de façon concrète sur un certain nombre de changements, nouveautés et mouvements qui sont en train de s'opérer au sein de l'organisation et dont [Monsieur Noble](#) a fait état dans ses remarques d'ouverture.

En effet, depuis six années, les résultats de la mise en œuvre de nos trois fonctions essentielles et l'élévation progressive du niveau général des B.C.N. obligent INTERPOL à de nouveau prendre des initiatives pour continuer à fournir de meilleurs services et expertises, dans le but de faire face aux exigences opérationnelles de la lutte contre la criminalité. Ces initiatives opérationnelles concernent principalement trois pôles principaux qui concourent à l'efficacité des services de police :

1. celui de l'échange des informations
2. celui du soutien opérationnel urgent et spécialisé
3. celui de l'accessibilité aux bases de données.

En ce qui concerne le pôle de l'échange d'informations, quelques exemples tirés de la réalité quotidienne vont vous permettre de comprendre rapidement la problématique.

Le nombre de demandes de notices rouges et l'émission de diffusions de recherches a plus que doublé entre 2003 et 2006.

C'est une augmentation importante qui démontre que les [pays membres](#) ont de plus en plus confiance en ces instruments de recherche.

Mais en ce qui concerne les notices, les demandes de publication *en urgence*, c'est-à-dire dans la journée, ont augmenté de 150% entre 2005 et 2006. Cela veut dire deux choses :

1. que les outils d'INTERPOL sont utiles en termes de police parce qu'ils engendrent des arrestations. Leur efficacité est donc reconnue ;
2. mais que ces outils doivent être adaptés aux impératifs des services opérationnels, en particulier aux exigences de rapidité.

C'est ce facteur temps si important, que vous soyez dans une situation de contrôle ou d'investigation, qui a incité le Secrétariat Général à engager un processus de modernisation de ses procédures dans le domaine de l'échange structuré d'informations. C'est ainsi que vous recevrez des présentations sur de nouvelles techniques que nous mettons peu à peu en place en ce qui concerne :

1. les messages formatés avec le projet SCRS "Structured Communication and Response System", qui permettra d'associer la transmission de données et/ou d'informations, leur comparaison instantanée avec les données disponibles, la réponse au service émetteur et l'archivage automatique des informations.
2. la technique du "Push-Pull" pour la mise à jour de données en temps réel ;
3. la révision du système des notices et la mise en ligne d'un modèle unique notice/diffusion ;
4. l'amélioration des échanges dans le domaine des malfaiteurs en fuite, en particulier dans les signalements d'évasion et la transmission des matériels anthropométriques.

En ce qui concerne le pôle de soutien opérationnel urgent et spécialisé, vous vous souvenez dans quelles conditions INTERPOL a su mettre en place son dispositif de soutien avec le Centre de Commandement et de Coordination, les cellules de crise (IRT) et les cellules de soutien aux grandes manifestations (IMEST) pour assister les pays membres, sur le théâtre même des opérations.

Vous vous souvenez comment ce dispositif a permis à INTERPOL de répondre rapidement et activement à la catastrophe du tsunami en Asie du Sud-est, à la demande de plusieurs pays à la suite d'attaques terroristes ou dans le cadre de la sécurisation de manifestations majeures comme les Jeux Olympiques à Athènes, à Turin, la Coupe du monde en Allemagne et autres.

Aujourd'hui, les demandes des pays membres se multiplient.

Par exemple en 2006, le Secrétariat Général a déployé quatre cellules de crise, en Égypte (deux fois), à la Barbade et en Allemagne. Il a également déployé neuf cellules de soutien à la demande des pays membres dans le cadre de la sécurisation d'événements d'envergure au Viet Nam, aux Philippines, au Qatar, en Suède, en Colombie, en Allemagne, en Russie, à Singapour et aux Etats-Unis.

Mais, et c'est une nouveauté, ces demandes de soutien s'effectuent de plus en plus dans le cadre d'investigations dans des domaines de criminalité spécialisée autre que le terrorisme ou le secteur de l'identification de victimes de catastrophe. C'est ainsi qu'au cours des quatre premiers mois de cette année, sur les cinq cellules de crises pour lesquelles INTERPOL a été sollicité, quatre concernaient le soutien à des investigations criminelles : meurtre et escroquerie d'envergure mondiale commis à l'occasion de la Coupe du monde de cricket, dans les Caraïbes, pour un soutien dans des domaines très pointus comme l'expertise ADN ou l'expertise dans le domaine des cartes de crédit contrefaites.

Ce fut également le cas à l'occasion de deux très importantes saisies de cocaïne en Guinée et en Mauritanie. Chaque fois, grâce au soutien des pays membres via leur B.C.N. comme la Norvège, le Danemark, la Hollande, la France, le Royaume-Uni pour ne citer que quelques pays, les équipes ont été constituées rapidement et envoyées sur les lieux pour des résultats probants. Dans le cas de la Mauritanie, le soutien de la cellule de crise a permis notamment :

- de déterminer l'existence de ramifications avec l'Europe ;
- d'identifier de nouveaux suspects (belges et britanniques) grâce à l'examen sur place de téléphones portables et d'appareils photos ;
- d'obtenir les mandats d'arrêt nécessaires de la part du magistrat en vue de la mise en œuvre de notices rouges pour deux criminels belges, déjà connus pour de précédentes activités liées au trafic de cocaïne ;
- d'identifier un système de blanchiment d'argent présumé à l'aide de véhicules expédiés par bateau des Pays-Bas ;
- de rassembler des renseignements provenant de sources fiables sur les réseaux de trafiquants colombiens et vénézuéliens, opérant au Sénégal et en Mauritanie.

Ceci est la démonstration que ce concept de soutien mutualiste policier aux enquêtes spécialisées et aux situations d'urgences, mis en place par l'Organisation au plan international, répond aux attentes des pays membres et apporte une réelle plus-value. La sécurisation de zones comme les Caraïbes ou l'Afrique a des répercussions sur la sécurité en Europe.

Vous recevrez des présentations qui vous permettront de mesurer les possibilités de l'Organisation dans les domaines du terrorisme, du trafic de stupéfiants, du trafic des êtres humains ou de la cybercriminalité.

Enfin, en ce qui concerne le pôle de l'accessibilité aux bases de données d'INTERPOL, son expansion est favorisée par les technologies et plateformes MIND et FIND déjà en place dans 17 pays, mais aussi par des financements extérieurs, de l'Union européenne et du Pacte de Stabilité afin d'aider à équiper les pays des Balkans, plusieurs pays d'Asie centrale et, sans doute plusieurs pays du Sud-est asiatique (proposition de projet en cours).

Or, l'extension de l'accessibilité aux bases de données à des fins de contrôles systématiques est en train de révolutionner l'Organisation.

En effet, en 2007, sans doute que plus de 10 millions de recherches seront effectuées dans la seule base de données sur les documents de voyage volés ou perdus, pour une estimation d'environ 5 000 hits.

Mais, dans un très proche avenir, l'Organisation tout entière devra faire face, pour cette seule base de données à 1 million de recherches par jour qui généreront plusieurs centaines de hits au quotidien qu'il conviendra de vérifier en quelques heures seulement.

Vous le savez, un groupe constitué de différents experts des pays membres est en train de concevoir des procédures standardisées qui serviront de canevas aux pays et aux B.C.N. Ceci étant, ici encore le facteur temps sera déterminant et les B.C.N. et le Secrétariat général doivent être prêts à relever un défi très important en termes de gestion opérationnelle de données.

Vous aurez l'occasion de voir comment le Centre de Commandement et de Coordination a déjà commencé à s'adapter pour être capable d'aider les pays membres à répondre ces défis.

Enfin, si l'année 2006 a été l'année au cours de laquelle INTERPOL a mis en ligne l'accessibilité à sa base de données ADN, je voudrais annoncer que 2007 sera l'année où, enfin, INTERPOL mettra en ligne l'outil de traçage des armes à feu connu sous le nom de IWeTS (INTERPOL Weapons Electronic Tracing System). 2007 sera également l'année des premiers tests de la mise en ligne de la base sur les images pédopornographiques grâce au soutien du G8.

Conclusion

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je sais que vous allez être très attentifs aux présentations qui vont suivre et qui vont vous apporter les éléments concrets sur la volonté, le bon sens et le dynamisme d'INTERPOL à poursuivre le développement de ses potentiels et de son efficacité grâce à votre soutien et votre confiance.

En fait, au sein d'INTERPOL, rien n'est permanent, sauf le changement ! Je vous remercie.